



## **Cooperation and Open Financial Markets: Swiss – U.S. Topics**

Résumé de l'exposé de Dr Eugen Haltiner  
Président de la Commission fédérale des banques

### **Swiss-American Chamber of Commerce, CEO Luncheon Zurich**

22 octobre 2007

Les marchés financiers suisse et américain sont étroitement liés. De nombreuses sociétés offrent des services financiers dans les deux marchés à la fois. Les clients des intermédiaires financiers suisses investissent beaucoup sur le marché ou dans les produits américains. Les deux grandes banques universelles suisses emploient à elles seules plus de 35'000 personnes aux Etats-Unis.

La CFB coopère étroitement avec ses homologues américains. Ils partagent le même point de vue sur de nombreux sujets relatifs à la réglementation internationale. Ils maintiennent, à haut niveau, un dialogue régulier et une coopération tripartite exemplaire pour la surveillance des deux grandes banques universelles suisses. La transmission d'informations à la SEC est à nouveau possible à la suite des modifications de la loi sur les bourses. Elle a été récemment confirmée par un arrêt du Tribunal fédéral suisse.

La réglementation suisse des marchés financiers comporte peu de restrictions quant aux possibilités pour les investisseurs suisses d'investir dans des produits financiers étrangers et pour les sociétés étrangères de démarcher avec leurs produits des clients suisses. Les bourses étrangères peuvent offrir en Suisse des accès au négoce si elles font l'objet d'une surveillance équivalente dans leur pays d'origine. Au vu de l'orientation de la réglementation suisse, la CFB salue les discussions menées actuellement aux Etats-Unis concernant un assouplissement des conditions permettant aux investisseurs américains d'accéder à des investissements étrangers et à des sociétés et bourses étrangères d'accéder aux investisseurs américains.